

République française COTE D'OR Commune de CRÉANCEY 21320 CRÉANCEY Téléphone: 03 80 90 89 28 Télécopie: 03 80 90 89 71 e-mail : mairie.creancey@orange.fr	<h1 style="margin: 0;">DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL</h1>
---	---

SEANCE DU 16 FEVRIER 2017

NOMBRE DE MEMBRES			Le 16 février 2017 à 20 heures 30, les membres du Conseil municipal de CRÉANCEY, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Jocelyn CHAPOTOT, Maire
Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	
15	15	14	<p>Etaient présents: CHAPOTOT Jocelyn, MORTIER Céline, QUIGNARD Jean-Pierre, MANIERE DRZAZGA Eliane, CORNESSE Jean-Pierre CHOPIN René, GIRARDIN Carine, LUCOTTE Jean-Marc, MAURICE LUCOTTE Roseline, MENETRIER Adrien, BELORGEY Fabien, PAUVERT Yohan, DESBOIS Charline, GIRARD François.</p> <p>Procuration : Absents : Marc PAJOT Secrétaire: MORTIER Céline</p>
<p>Date de la convocation 06/02/2017</p> <p>Date d'affichage 17/02/2017</p>			

OBJET : AVENANT CONTRAT MISSION COORDINATION SPS MARCHÉ REHABILITATION ECOLE

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de la société A.C.E. B.T.P en date du 30 janvier 2017 relatif au transfert de société devenue A.C.E.B.T.P. INGENEERY.

-Vu la convention de mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé des travailleurs signée le 8 décembre 2016 entre la commune et la société A.C.E.B.T.P,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

- AUTORISE le Maire à signer l'avenant de transfert de ladite société et tout autre document afférent à ce dossier.

Acte rendu exécutoire après transmission en
Sous-Préfecture de Beaune, et publication.



Le Maire,
Jocelyn CHAPOTOT